

SOUTIEN DU FEDER POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU DÉPARTEMENT

Réhabilitation énergétique du Pôle médicosocial d'Annecy situé Avenue de la Plaine

Le bâtiment, propriété du Département, a été construit en 1959 et aménagé en bureaux en 2007. Des consommations et des factures d'énergie importantes, un inconfort thermique ressenti par les occupants et des façades vieillissantes ont conduit à engager une opération de réhabilitation énergétique des ailes droite et gauche du bâtiment. Pour les ailes droite et gauche du bâtiment, le coût total des travaux s'élève à 2,2 M €. 1,26 M € de ces travaux sont cofinancés par l'Union Européenne, via le FEDER (Fond Européen de Développement Régional), à hauteur de 704 504 €.

L'aile centrale, actuellement vide, accueillera prochainement des bureaux pour répondre à l'accroissement de l'activité du PMS. Un réaménagement était donc nécessaire pour accueillir ces nouvelles activités ; ainsi qu'une réhabilitation énergétique, compte tenu de ses performances énergétique dépassées. Pour l'aile centrale du bâtiment, le coût total des travaux s'élève à 2,1 M €. Certaines dépenses de l'opération sont cofinancées par l'Union Européenne, via le FEDER, à hauteur de 370 018 €.

Réhabilitation énergétique du centre d'accueil « Le Nid » à Saint-Jeoire

Le bâtiment, propriété du Département et géré par la Fédération des Œuvres Laïques, a été construit en 1986 et assure des activités d'accueil et d'hébergement à vocation sociale. Le but de l'opération est de réaménager le bâtiment, afin d'accueillir de nouvelles activités, et de le rénover énergétiquement, au vu de ses performances thermiques dépassées. Le coût total de l'opération s'élève à 2,2 M €. Un cofinancement a été attribué par l'Union Européenne, via le FEDER, pour un montant de 673 119 €.

Construction d'un CERD à Thonon

En vue de rationaliser ses implantations sur le canton de Thonon-les-Bains, le Département a lancé une opération de construction BEPOS d'un site à l'usage des routes. Ces nouvelles implantations incluront une entité administrative locale pour la gestion des routes ainsi qu'un CERD (qui assure l'exploitation et la maintenance des routes départementales) et une antenne du Parc (qui assure l'entretien des véhicules et des engins). Le coût total, pour la construction de ce site, s'élève à 6,9 M €. L'Union Européenne, via le FEDER, apporte un cofinancement de 1,2 M €.



L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le **FEDER**